

Écully, le 17 juillet 2024

APPROBATION DU PROSPECTUS RELATIF A L'OFFRE AU PUBLIC DE PARTS SOCIALES DE LA COOPERATIVE AU TITRE DE L'ANNEE CIVILE 2024 PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF) SOUS LE NUMÉRO 24-322

La Foncière solidaire Les 3 Colonnes (la « SCIC ») a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une offre au public de ses parts sociales, d'une valeur nominale unitaire de 50 euros pour un montant total maximum de 34 491 350 euros, représentant 689 827 parts sociales (l'« **Offre** »), dont le calendrier est le suivant :

- **Ouverture de la période de souscription** des parts sociales au titre de l'Offre : 17 juillet 2024,
- **La date limite de dépôt des dossiers de souscription** est le 14 décembre 2024 à 23h59 (heure de Paris).
- **Clôture de la période de souscription** des parts sociales au titre de l'Offre : 29 décembre 2024, 23h59 (heure de Paris)
- **L'émission (valant règlement-livraison)** des parts sociales interviendra au fur et à mesure de l'Offre à la date de l'admission de chaque souscription par le Directeur Général conformément aux statuts de la Coopérative et au plus tard le 31 décembre 2024 (23h59).

L'ouverture de l'Offre fait suite à l'approbation le 16 mai 2024, par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »), d'un prospectus relatif à l'Offre sous le numéro 24-322 (le « **Prospectus** »), incorporant par référence le document d'enregistrement relatif à la SCIC approuvé par l'AMF le 7 mai 2024 sous le n° R. 24-008 (le « **Document d'Enregistrement** »).

Le Prospectus et le Document d'Enregistrement sont disponibles sur le site de la SCIC à l'adresse (<https://www.3colonnes.com/documentationpublique/>) et sur le site de l'AMF (https://bdf.amf-france.org/fr?societes=RS00007016_SCIC%20LES%203%20COLONNES%20%20DU%20MAINTIEN%20AU%20DOMICILE). Il est également disponible gratuitement sur demande auprès de la SCIC à son siège social sis 8 route de Champagne, 69130 ECULLY, France.

L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les parts sociales offertes. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les parts sociales de la Société. Il est notamment recommandé aux investisseurs potentiels de se reporter à la rubrique « Facteurs de Risque » du Prospectus et du Document d'Enregistrement qu'il incorpore par référence, ainsi qu'à la rubrique « Résumé » (5 pages) du Prospectus.

À propos de la Foncière solidaire Les 3 Colonnes du maintien au domicile :

Les 3 Colonnes du maintien au domicile est un acteur majeur dans le secteur du maintien et du soutien au domicile des personnes âgées. Fondée en 2013, la société se distingue par la création du Viager Solidaire, une solution à but non lucrative que permet à ses Bénéficiaires de créer leur maison de retraite à domicile et de leur fournir des moyens financiers, sociaux et administratifs nécessaires à leur bien vieillir. Grâce à une stratégie orientée vers le progrès, Les 3 Colonnes connaît une croissance soutenue et ambitionne de renforcer sa présence sur le marché national en réalisant cette opération financière.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
EHYA Thomas
Responsable de la communication
thomas@3colonnes.org
04 78 47 70 15